

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

OFFICE OF THE SPECIAL REPRESENTATIVE
OF THE SECRETARY GENERAL
FOR COTE D'IVOIRE

BUREAU DU REPRESENTANT SPECIAL
DU SECRETAIRE GENERAL
POUR LA COTE D'IVOIRE

COMMUNIQUE

Le comité de suivi exprime sa grande satisfaction et ses encouragements à la suite de la réunion du Conseil des ministres du 17 avril 2003 qui a vu pour la première fois la participation effective de tous les ministres déjà nommés du Gouvernement de Réconciliation Nationale.

Il se félicite en outre de la déclaration du Gouvernement venant après celle du Président de la République, qui appelle à la cessation immédiate de tout acte de belligérance.

Le comité déplore en effet que des attaques venant de toutes les parties aient continué au cours des derniers jours, malgré les appels qu'il a déjà lancés les 7 et 10 avril derniers demandant l'arrêt des affrontements armés et le respect des engagements signés le 17 octobre 2002 et le 13 janvier 2003. Le comité déplore particulièrement l'utilisation en dépit des démentis de l'Etat-Major des Forces Armées, des hélicoptères d'attaque MI 24 à Zouan-Hounien, Sépidou, Sanguinaré ainsi que Vavoua occasionnant ainsi de nombreuses victimes dans la population.

Le comité insiste pour que les appels du Président de la République (11 avril) et du Conseil des Ministres (17 avril) soient immédiatement suivis d'effet. Il réitère sa demande expresse qu'il soit procédé sans délai à l'immobilisation des hélicoptères MI 24 sur la base d'Abidjan.

Fait à Abidjan le 18 avril 2003